

TEMPÊTE

dans un verre d'eau

► Assurer que le Sénat investit dans les armes est un brin exagéré

► La charge de la sénatrice Écolo Cécile Thibaut était particulièrement rude hier matin dans les colonnes de *L'Avenir* : elle dénonçait les investissements peu éthiques du fonds finançant les pensions des sénateurs.

"Le Sénat finance l'industrie de l'armement, les cigarettes, l'alcool et les OGM", dénonçait la sénatrice Écolo, épinglant notamment des investissements dans des sociétés comme Monsanto (OGM), Honey Well (armement), Halliburton (gaz de schiste) ou encore Philipp Morris (cigarette). Rien que du beau monde, en effet.

EN SOI, Cécile Thibaut n'avait pas tort : le fonds finançant les pensions des sénateurs belges est bien exposé à de telles sociétés, mais dans des proportions de plus en plus modestes.

"M^{me} Thibaut gonfle les choses de manière intellectuellement incorrecte", a réagi la présidente du Sénat, Christine Defraigne, tout en rappelant que le Sénat et la caisse des pensions sont deux entités juridiquement distinctes.

Alors, pas éthique, le fonds de pension des sénateurs ? Depuis 2012, ce fonds lave plus blanc que blanc. "La caisse des pensions suit depuis lors un *standing international* basé sur une liste d'exclusions établie par des fonds de pension norvégiens", explique Christine Defraigne.

DEPUIS LORS, le mot d'ordre donné aux gestionnaires du fonds (BNP Paribas Fortis, ING, KBC, Petercam, ...) est, clairement, de suivre cette liste d'exclusions et donc d'adopter une politique éthique d'investissement.

Il reste toutefois en portefeuille deux trackers S&P500. Ces trackers investissent

Carton rouge pour Monsanto

BRUXELLES Les sénateurs, bien évidemment, ne sont pas aux manettes de la gestion des fonds de pension. Cette gestion est logique-

ment confiée à des professionnels, en l'occurrence BNP Paribas Fortis, ING, KBC, CapitalAtWork, Petercam, AXA ou encore Edmond de Rothschild. Il n'en reste pas moins que le conseil d'administration est censé savoir précisément dans quoi il investit.

Cécile Thibaut a eu le mé-

en fait dans les 500 sociétés de l'indice S&P 500 de la Bourse de New York.

"Il peut y avoir des sociétés qui sont reprises sur la liste des exclusions", remarque la présidente du Sénat.

C'EST BIEN LE CAS : l'indice S&P 500 reprend des sociétés comme Honey Well, Raytheon (fabricant d'armes) ou encore Philippe Morris (cigarette). Et comme un tracker est la copie conforme de son indice de référence, la caisse des pensions a donc bien des billes dans ces sociétés.

Cette exposition est toutefois à fortement nuancer, souligne encore Christine Defraigne. Ces trackers pèsent encore 6 millions d'euros, sur un total de quelque 210 millions. "Ce placement est vendu au fur et à mesure que l'on a besoin de liquidités pour payer la pension des sénateurs", assure la présidente du Sénat.

La caisse des pensions a également des intérêts dans la société Monsanto, (OGM, produits nocifs à la santé), via le fonds Agri-food de Petercam. "Ces actions représentent 190.000 euros dans les parts de ce fonds", explique Christine Defraigne.

Surtout, Petercam a été contacté par la caisse des pensions pour trouver une alternative à Monsanto dans ce fonds dès la remarque en assemblée de Cécile Thibaut.

Quant aux sociétés actives dans l'extraction du gaz de schiste, il y en a bien. "Ces sociétés ne sont pas reprises sur la liste d'exclusions", rappelle la présidente du Sénat. Éthiquement, elles ne posent pas problème. "Écolo en fait n'aime pas les sociétés pétrolières ou réalisant l'extraction du gaz de schiste."

Pour Christine Defraigne, la polémique se résume à un "mauvais procès fait à la caisse des pensions".

Un conseil d'administration de la caisse des pensions est prévu le 19 juin. Il pourrait décider d'aller plus loin dans la liste des exclusions.

P. D.-D.

Taux garantis dans le privé

BRUXELLES Les fonds de pension sont aussi l'une des facettes de l'assurance de groupe, même si la plupart des entreprises préfèrent opter pour des produits d'assurance.

En fait, l'employeur peut opter pour l'une ou l'autre solution lorsqu'il décide d'accorder une assurance de groupe à son personnel.

Les fonds de pension investissent de manière plus ou moins importante dans les actifs plus risqués, comme les actions. Lorsque les Bourses se portent comme un charme, les rendements élevés sont au rendez-vous.

Les produits d'assurance offrent des rendements plus modestes, car ils privilégient les placements sûrs, comme les obligations d'État. D'où le débat, vu les taux bas, sur l'intérêt de revoir les taux minimum garantis. Ils sont actuellement de 3,75 % sur les primes versées par l'employeur et de 3,25 % sur les primes versées par l'employé.

P. D.-D.

effet, que la performance boursière de l'action Monsanto puisse engraisser le fonds de pension des sénateurs. Les sénateurs en ont pris bonne note, rappelle Christine Defraigne, et ce, avant même la sortie de Cécile Thibaut.

P. D.-D.